



BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°1
Réunion du 23 Août 2018 à Grenoble

Présents : Jeannine Druet (Skype), Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial (Skype), Nathalie Turin, Pierre Vouillot, Cécile Mazet (Skype),

Excusé : Jean Michel Ficheux

1. Approbation des PV :

Approbation PV N°16 BE du 02 juillet 2018.

⇒ A transmettre au CODIR pour approbation via doodle.

Approbation PV N°1 Consultation CODIR du 20 Août.

⇒ Approuvé à l'unanimité.

2. Information diverses

➤ Situation de l'ASUL :

L'ASUL ne repart pas en PRO B suite à une baisse importante de la subvention de la Mairie, baisse qui va se poursuivre sur 3 ans. L'équipe 1, suite à dérogation de la FFV repartira en Elite dès la saison 2018-2019.

Création d'un club Volley Académie Lyon Métropole axé sur le développement et la formation avec pour objectif de collaborer avec les autres clubs, le Président de ce nouveau club est Mr Chabot.

➤ Lettres de mission des techniciens

Pour partie de leur missions, les techniciens Ligue sont soit détachés soit mis à disposition auprès des Comités Départementaux.

Dans le cas de mise à disposition, la mission réalisée doit donner lieu au versement d'une indemnité à la Ligue, dans le cas d'un détachement, la prestation rentre dans les missions de la Ligue, donc pas d'indemnisation.

Il reste à définir les différentes missions réalisées par les techniciens pour les comités, et à les classer soit en détachement soit mise à disposition.

Par exemple :

- un club qui passe par un CD pour une mise à disposition d'un technicien Ligue, le CD doit reverser à la Ligue l'équivalent des heures réalisées.
- Les interventions des techniciens sur les stages M15 sont des détachements (pas d'indemnisation à reverser) car développement et formation vers l'élite sont la cible de la Ligue.
- Stage décentralisé CRE, pris en charge par la Ligue (catégorie cible des M15)

Date d'approbation : 12/11/2018

Date de diffusion : 17/09/2018

Auteur : Corinne Lafitte

Suite à la demande de la Ligue envers les comités pour connaître leurs besoins de techniciens, seuls 2 CD ont répondu :

- CD 38 : Participation aux stages environ 70 heures à l'année,
- CD 42 : Plateaux M9-M11 et rassemblements M13 et M15 de début d'année.

Une autre façon de gérer l'affectation de chaque technicien, serait de répartir 15% du temps de chacun des techniciens à chaque CD, heures à la charge des CD, sauf pour les actions hors M15 qui restent à la charge de la Ligue.

Applicable cette saison ou pas ?

- Loïc Belanger projeté sur 4 fois 2 heures au premier trimestre que sur l'aide à apporter à des structures affinitaires comme coupe de France compet'lib.
- Championnat d'Europe en septembre 2019.

La saison à venir, et le début de la saison suivante précédant le championnat d'Europe masculin de sept 2019, co organisé par la France est dénommé par la FFV "Année du Volley". A l'échelon local 2 personnes référentes : Daniel MAISONIAL en tant qu' élu et François DEROUX comme technicien. Réfléchir à une manifestation au niveau de la Ligue qui pourrait être le support à cette Année du Volley. Objectif : promouvoir, faire connaître le volley. Fête régionale du Volley à mettre en place. Définir les grandes lignes de cette manif et ensuite allouer un budget. Rassembler un max de personnes en un lieu le plus central possible de la région, pour pratiquer les différentes formes de volley. La date est à arrêter dans les 15 jours à venir.

- Sections sportives intervention de techniciens Ligue
 - Virlogeux, 7h hebdo et Eaux Claires 4 heures hebdo,
 - Pour la saison prochaine les bilans d'activité et projet liés aux sections sportives devront tous être transmis dans les délais demandés afin que des discussions aient lieu bien en amont de ce qui s'est fait cette année.
- CPF Issoire :
 - Contribution des familles fixée à 600 €
- Discussion avec section sportive Louis Armand à Villefranche avec intervention du préparateur physique du Pôle en espérant qu'il intervienne également sur les différentes sections sportives et stages CRE pour sensibiliser les jeunes joueurs à la préparation physique.
- AG des CD :
 - Ligue invitée à l'AG du CD 74, à Annemasse, le 1^{er} septembre, Pierre sera présent.
 - Ligue invitée à l'AG du CD 42, le vendredi 7 septembre à 19h00 à St Chamond, Nathalie sera présente
- Courier de Saint Romain de Jalionas (CAVJ), club repêché en R2 Filles.
 - Demande d'être affecté à la poule Centre de la Ligue, en remplacement de la poule Est, pour limiter les déplacements,
 - Poule centre déjà 10 équipes,
 - Pas possible de déséquilibrer les poules,
 - La CRS a étudié le problème et ne peut accéder à la demande du club.
- Aménagement siège à Grenoble
 - Installation de capteurs de calories sur les radiateurs,
 - Vu le peu d'isolation, crainte d'une grosse facture l'année prochaine,
 - Il devient urgent de changer les fenêtres,

- Demande du club de Meyzieu de mensualiser sa facture Ligue, soit 900 € / mois. Demande acceptée.
- Dette restante de Saint Chamond 3 000€, échéance septembre.

3. Divers

- Nathalie sera présente à la réunion des Présidents de CRA à Paris le 1er Septembre. Possibilité d'être accompagnée par un membre de la CRA, OK du BE pour prise en charge des frais de déplacement.
- Les matchs amicaux de l'équipe de France féminines des 27 et 29 Juillet, contre le Cameroun se sont très bien passés. Les joueuses étaient ravies d'être à Vichy, très satisfaites des infrastructures et de l'organisation.
- Question de Daniel : Pourquoi la part VPT reversée au CD est de 4,50€ et non de 9€ ?

4. Dates à venir

- Prochain BE le Mercredi 5 Septembre à 19h00 Grenoble.
- Prochain CODIR le 24 Septembre à 19h30 à Lyon, au comité du Rhône.

La séance est levée à 21h20.

Corinne Lafitte